



MAIRIE
01230 TORCIEU

Le 14 juillet 2022

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

REVISION DU PLU

Réunion n°1 - réunion de lancement - 13 juillet 2022

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : M. Pambrun - Mme Giraudet (maire) - Mme Gillet (future secrétaire de mairie) - Mme Bouquet - Mme Barbarin - M. Valerioti - Mme Ferrier - M. Jolivet (agence 01) - M. Gaden Secotope).

Madame le Maire rappelle l'historique de l'élaboration du PLU initial qui s'est effectué dans des conditions un peu difficiles. Les choix de la commune n'ont pas toujours été entendus par le bureau d'études et la population a été mise à l'écart des décisions. Les élus ont le sentiment d'avoir subi ce PLU plus qu'initier.

VB explique les évolutions réglementaires qui s'applique depuis l'approbation du PLU de Torcieu en 2011, notamment la loi «Climat et Résilience» de 2021 qui fixe l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050 (ZAN). Le PLU révisé devra viser une réduction de 50% du rythme de consommation des espaces naturels et agricoles.

VB explique le déroulé de la procédure. Le diagnostic communal et le projet communal (PADD) seront mener de front. Dans les échanges sur le thème du logement, il est convenu que le PLU doit répondre à la diversité des situations et des attentes. Il faudra trouver l'équilibre qui permettra de mettre en œuvre une densité acceptable pour une commune rurale.

La commune doit transmettre le registre des autorisations d'urbanisme pour la période 2011-2022.

VB fait un exposé sur les options relatives à une concertation renforcée. Une première option consiste à mettre en œuvre une plateforme numérique participative. La seconde option concerne un ou des atelier(s) participatif(s) sur un ou plusieurs thème(s) à définir. La commune doit prendre position sur l'activation ou non des options de concertation à la rentrée afin d'initier cette concertation dès le lancement des études.

JLG présente un diaporama sur la méthode de l'évaluation environnementale.

Après la réunion, une visite du village est organisée. Dans une première impression, il ressort plusieurs enjeux : un potentiel important de bâtiments mutables, un intérêt à préserver les zones de jardin, une problématique de stationnement (îlot bâti sur la place de la liberté à démolir pour agrandir la place ? ...)



Prochaines réunions :

- 10 novembre à 9 heures : présentation du diagnostic communal et de l'état initial de l'environnement.
- 12 décembre à 14 heures : suite du diagnostic communal.

Vincent **BIAYS**